



---

**AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL**

**IMMEUBLE SITUÉ AU 890-900 RUE NOTRE-DAME**

---

Conformément à l'article 145.33 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q. c. A-19.1), un avis public est par la présente donné par la soussignée directrice générale et greffière que lors de la séance ordinaire du conseil municipal, qui se tiendra le 7 août 2023, il sera statué sur une demande d'autorisation d'un usage conditionnel pour la construction d'une habitation multifamiliale de 13 logements.

**IMMEUBLE VISÉ :**

Cette demande d'autorisation d'un usage conditionnel est faite en regard d'un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro 3 450 737 du cadastre du Québec, portant le matricule 2904-05-3559 et ayant actuellement le numéro civique du 890-900, rue Notre-Dame.

Le terrain visé par la demande se situe à l'intérieur de la zone 1-C-09 et 1-R-29.

**NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE :**

La demande d'autorisation d'un usage conditionnel pour une habitation multifamiliale a pour objet de permettre, selon les dispositions du Règlement numéro 967 sur les usages conditionnels et du Règlement de zonage numéro 748 et ses amendements, la construction d'un immeuble de 13 logements sur le lot précité.

Des conditions peuvent s'ajouter à l'autorisation de cet usage, conformément à l'article 26 du Règlement numéro 967 sur les usages conditionnels.

Toute personne intéressée à se faire entendre par le conseil relativement à cette demande d'autorisation d'un usage conditionnel doit se présenter le lundi 7 août 2023 à 19 h 30 à la salle du conseil municipal située au 588, rue De Montcalm à Berthierville.

Donné à Berthierville, ce 21 juillet 2023.

**Sylvie Dubois**  
Directrice générale et greffière